

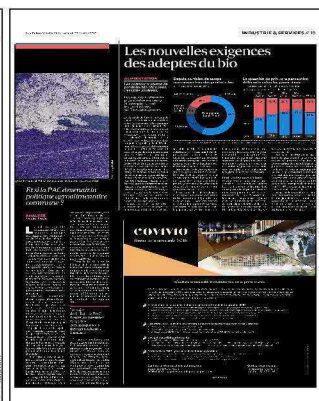
# Pourquoi l'agriculture française se redresse

- La conjoncture est meilleure pour la plupart des productions nationales.
- La filière doit s'adapter à l'essor du bio.

**L'**ouverture du Salon de l'agriculture, ce samedi, porte de Versailles à Paris, sonne l'heure des bilans pour le secteur. Si l'on fait abstraction du sucre, en pleine crise, le redressement de la plupart des productions est incontestable. La France confirme son leadership européen avec une place de premier producteur. Mais le taux d'endettement des exploitations nationales est le deuxième plus fort en Europe, à 42 %, et ressort comme un marqueur de fragilité. Le monde agricole doit s'engager dans une

profonde mutation au service d'un consommateur de plus en plus exigeant et dans une Europe qui peine à définir ses objectifs. Les incertitudes ne doivent cependant pas obérer le réel développement d'une agriculture à la pointe de la technologie, qui occupe dans des secteurs clefs (malt, génétique, semences, vin...) les tout premiers rangs mondiaux.

**// PAGES 18-19, L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANÇOIS PÉCRESE PAGE 9, NOS INFORMATIONS PAGE 30 ET NOTRE SUPPLÉMENT DE 4 PAGES**



SIA 2019

## Le fragile rebond de l'agriculture française

- Le Salon de l'agriculture s'ouvre à Paris ce samedi dans un contexte plus favorable que ces dernières années.
- Mais d'immenses incertitudes pèsent sur la filière.

Marie-Josée Cougard  
@CougardMarie

Mais où en est donc l'agriculture française à la veille de l'ouverture du 56<sup>e</sup> Salon de l'agriculture samedi à Paris, porte de Versailles ? Si l'on s'en tient aux chiffres, elle va mieux après quatre années d'une crise profonde qui a beaucoup affecté l'élevage, le lait, mais aussi les grandes cultures. « Le redressement est incontestable », selon Thierry Pouch, économiste aux chambres d'agriculture. La contribution au PIB français était en hausse de 8,9 % en 2018, selon l'Insee. Le nombre d'exploitants a encore reculé. Ils sont aujourd'hui 448.500, selon la Mutualité sociale agricole (MSA). Mais la France conserve de très loin son leadership, en valeur de production en Europe, à 73 milliards d'euros devant l'Allemagne et ses 56 milliards.

Le taux d'endettement sur actifs des exploitations a sensiblement diminué (- 6 %), selon le Réseau d'information comptable agricole de l'Union européenne. Mais il atteint encore 42 %. De ce point de vue, la France est presque la plus mal lotie en Europe, juste devant le Danemark (47 %), impacté par un foncier exorbitant à 62.000 euros l'hectare, contre 6.000 euros en France. « Le prix de la terre est un élément de compétitivité de l'Hexagone, où elle se transmet aux jeunes sans trop de charges », dit Thierry Pouch.

### Le Salon en chiffres

- Il se tiendra à la porte de Versailles du 23 février au 3 mars de 9 à 19 heures
- Avec 672.568 visiteurs en 2018 et 1.000 exposants, le Salon de l'Agriculture de Paris est le premier Salon agricole européen
- 22 pays étaient représentés l'an dernier
- 33.000 visiteurs professionnels sont attendus
- Plus de 2.800 animaux de huit espèces et 384 races seront présents
- 21.809 produits et vins ont été mis en avant l'an dernier
- L'égrégie de l'édition 2019 est « Imminence », une vache Bleue du Nord

Au chapitre des bonnes nouvelles de 2018, le commerce extérieur s'est lui aussi redressé, avec un excédent en hausse de 1 milliard, à 6,6 milliards d'euros. Les moteurs de la performance ont été les vins et spiritueux, les produits laitiers, les céréales et les semences. Des filières d'excellence française. Dans un environnement plus favorable, marqué par une hausse des prix assez générale, et remarquable sur le lait, le sucre fait figure de grande exception. La crise du sucre est mondiale, la surproduction aussi et les mois prochains ne s'annoncent guère meilleurs. Les cours ont atteint des plus bas historiques et une période de profonde restructuration se profile.

### Malgré une conjoncture favorable, l'ambiance dans les campagnes est plombée.

Malgré une conjoncture favorable dans plusieurs productions et des trésoreries qui se reconstituent, l'heure n'est pas à l'exaltation et l'ambiance dans les campagnes est plombée par beaucoup d'incertitudes. Parmi celles-ci, le Brexit n'est pas la moindre. Le Royaume-Uni est le troisième client de la filière agroalimentaire française, qui y exporte pour 6 milliards d'euros de produits chaque année. L'excédent commercial avec les Britanniques était de 2,7 milliards en 2018. Comment évoluera-t-il à l'avenir ? Surtout, quel sera l'impact d'une réorientation vers le continent du commerce de l'Irlande avec le Royaume-Uni, s'interroge Jean-Marc Chaumet, économiste de l'Institut de l'élevage.

Thierry Pouch fait le parallèle avec le reflux de produits sur le marché européen, que l'embargo russe de 2014 avait provoqué. Au final, l'embargo a permis à l'agriculture russe de se relancer. Elle est devenue première exportatrice de blé en 2017. Elle a même damé le pion aux Etats-Unis en Egypte et menace de ravir la position ultra-privilégiée de la France en Algérie. Le nouvel accord entre les Etats-Unis et l'Europe, pour un accès plus large au soja américain, n'est pas non plus de nature à rassurer les céréaliers français, qui espèrent de longue date une plus grande autonomie de l'UE en matière de protéines végétales. Les

importations de soja américain ont bondi de 283 % en juillet 2018 (par rapport à juillet 2017), soit un quadruplement, selon la Commission européenne.

### De maigres résultats par exploitation

Au total et malgré des points d'amélioration, le résultat courant moyen avant impôts des agriculteurs n'est que de 27.600 euros et la moitié des agriculteurs, pour l'essentiel (76 %) des éleveurs de bovins, vit avec moins. Ces derniers doivent se contenter d'un résultat annuel inférieur à 20.700 euros. Toutes productions confondues « la moitié des agriculteurs auraient un revenu négatif s'ils ne percevaient plus les subventions européennes... », souligne Thierry Pouch. Le montant moyen des subventions par exploitation est en effet de 33.000 euros.

Or le budget européen va se trouver amputé des 10,6 milliards d'euros de contribution britannique une fois le Royaume-Uni sorti de l'UE. Le tout, alors que la hausse de plusieurs postes de dépenses de l'UE, réduit déjà la part de l'agriculture. ■



Le résultat courant moyen avant impôts des agriculteurs n'est que de 27.600 euros et la moitié des agricul...

## Le consommateur français est un des plus difficiles à satisfaire

### Les consommateurs français sont méfiants, exigeants et versatile. Ils aiment l'audace, les goûts forts et la simplicité.

C'est une idée forte à garder en tête. « Le seul secteur, où la mondialisation n'a pas créé d'uniformisation, c'est l'alimentation », lance Xavier Terlet, du cabinet XTC. Il n'en veut pour preuve que l'exemple du pain. « Les Français aiment un pain, les Allemands un autre et les Britanniques encore un autre ». Autant dire que la tâche des entreprises agroalimentaires n'est pas toujours simple. Encore moins en France qu'ailleurs.

« Le consommateur français est sans doute un des plus difficiles à satisfaire ». Il est « méfiant, exigeant et c'est le plus obnubilé par la sécurité des aliments », dit Xavier Terlet. Les complications ne s'arrêtent pas là. « Jamais, il n'a été aussi changeant

depuis dix ans. Autant en termes de lieux d'achat, que de types de produits », ajoute Xavier Terlet.

### Trois ingrédients

En France, ses demandes actuelles sont guidées par la recherche de la simplicité, de l'authenticité et du goût. « Plus les produits sont transformés, moins il en veut. Moins il y a d'ingrédients mieux c'est. On commence à voir des produits qui mettent en avant trois ingrédients sur le devant de la boîte », précise Xavier Terlet. Les Français sont près de 80 % à préférer « les produits naturels et les recettes simples parce que le goût est préservé ».

Le Français n'est pas à une contradiction près. La recherche de simplicité va de pair avec une certaine audace et un réel intérêt pour la créativité. Les Français apprécient aussi « les goûts puissants ». On le voit dans le choix du chocolat, de la bière, ou celui de la viande. Et

dans le succès des produits à la truffe, au gingembre, au yuzu...

### Fortes en goût

La tendance épicée est si forte que les organisateurs du Concours général agricole, qui priment les meilleurs produits alimentaires et les animaux lors du Salon de l'Agriculture, ont ouvert la compétition au safran et au piment d'espelette, précise Benoît Tarche, le commissaire général du Concours. « On arrive à percevoir des nuances entre les safrans ou entre les piments », affirme-t-il. Très

en vogue aussi, la tendance à tout infuser lance par les chefs. Pour donner du goût ! « On infuse tout. C'est un procédé parmi d'autres pour renforcer le goût tout en restant naturel », dit Xavier Terlet. « On fermente, on toast les graines, on mature la viande et la côte de boeuf à quatre semaines ! ».

Le fort en goût va de pair avec une poursuite de la tendance « moins de sucre, moins de sel ». On ne parle plus de confiture allégée, mais de « confiture intense en fruits ». La demande s'est imposée aux organisateurs du Concours général qui ont ouvert la compétition à ces nouvelles confitures jusque-là écartées parce qu'une confiture se définit par un taux plancher de 45 % de sucre. Les fortes en fruits n'ont souvent pas plus de 30 % de sucre. — M.-J.C.

# 80 %

### DES FRANÇAIS

préfèrent les produits naturels et les recettes simples parce que le goût est préservé.

Lire l'éditorial de Jean-François Pécresse  
Page 9

## Un premier bilan mitigé pour l'accord commercial avec le Canada

L'accord entre Bruxelles et Ottawa profite de manière inégale aux professionnels de l'agroalimentaire. L'UE attend beaucoup du partenariat avec le Japon.

Richard Hault  
@RHIAULT

La Commission européenne ne manque pas de vanter régulièrement les bénéfices générés par les accords de libre-échange. Les derniers résultats sont pourtant mitigés sur le plan agricole. Entré en vigueur en septembre 2017, l'accord avec le Canada (Ceta) engendre quelques bons chiffres. Selon Bruxelles, les exportations de fruits et de noix ont crû de 29 % sur les douze premiers mois de l'accord, entre septembre 2017 et septembre 2018. Parallèlement, les exportations de chocolat

ont progressé de 34 % et celles de vins pétillants de 11 %.

La filière laitière, elle, a su tirer profit des quotas d'entrée à droits de douane réduits. Pour la première année, elle a utilisé quasiment 100 % des quelque 2.600 tonnes de quotas d'entrée sur le marché canadien qui lui ont été allouées par Ottawa. Les exportations françaises de produits laitiers ont augmenté de 8 %, avance la Commission européenne.

Vivement décrié à l'époque des discussions par la filière bovine, le Ceta n'a pas déclenché d'invasion de bœuf canadien sur le marché français. C'est trop tôt vu que l'ouverture du marché européen s'étale sur sept ans. Bruxelles constate seulement le peu d'engouement des éleveurs canadiens à vendre en Europe. Ils n'ont utilisé que 2 % de leurs quotas. Mais les exportations européennes n'ont guère évolué non plus. « Le Ceta ne nous a pas

apporté un surcroît d'exportation de viande bovine. Tout au plus, peut-on constater une hausse des ventes de veau, avec 770 tonnes au niveau européen », relate Guy Hermouet, vice-président de la Fédération nationale bovine (FNB).

### Agures favorables au Japon

A l'avenir, l'Union européenne attend beaucoup de son accord avec le Japon, entré en vigueur début février. La Commission européenne y a décroché un accès du marché japonais pour 50.500 tonnes de bœuf à tarif réduit et un accès pratiquement libre pour la viande porcine européenne. Bruxelles s'attend à une augmentation de 170 % à 180 % des exportations d'aliments transformés vers le Japon. Aujourd'hui, le pays est le quatrième marché pour les exportations agricoles européennes (près de 6 milliards d'euros)

Les professionnels de la viande bovine sont plus réservés. « L'accord est décevant. Les quotas attribués sont trop faibles par rapport aux importations japonaises en provenance d'autres pays. De surcroît, l'étalement sur quinze ans de la baisse des droits de douane est bien trop long », explique Guy Hermouet, de la FNB. « Les Japonais sont pointilleux. Seule une entreprise française exporte au Japon », ajoute-t-il, préférant miser à l'avenir sur l'ouverture récente du marché chinois avec la levée de l'embargo sur la viande européenne instaurée après la crise de la « vache folle ». « La Chine sera peut-être un déclencheur pour la filière française », dit-il.

En attendant, Bruxelles est en discussion avec les pays du Mercosur, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Des pays très actifs sur le plan agricole. Les Français suivent de près les négociations. ■

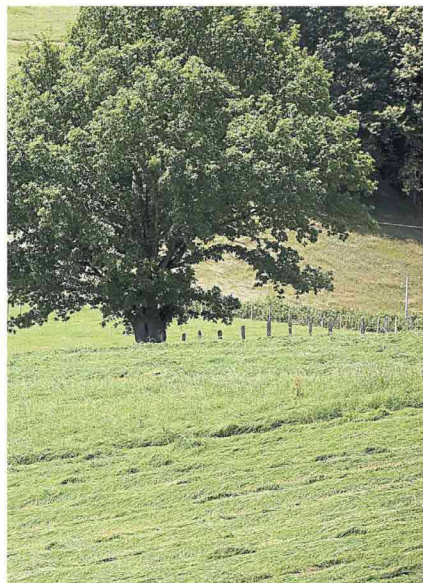


La filière laitière a su tirer profit des quotas d'entrée à droits de douane réduits. Photo Thomas J. Dooley/Zuma-REA

### La création d'un Conseil de sécurité alimentaire sur la table

A l'image du Conseil de sécurité des Nations unies, la création d'un Conseil de sécurité alimentaire chargé de la coordination des agences (FAO, Fida...) et organisations internationales (Banque mondiale, FMI, OMC...) est défendue par Agriculture Stratégie. Ce centre de réflexion appelle à une réforme du multilatéralisme sur le plan agricole. L'avenir de l'agriculture mondiale ne peut être laissée aux seules mains de l'OMC et de son comité sur l'agriculture, juge le think tank.

## Les nouvelles exigences des adeptes du bio



pour l'essentiel (76 %) des éleveurs de bovins, vit avec moins.

Cécile Pasquini/REFA

### ALIMENTATION

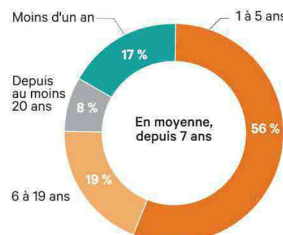
**Les consommateurs de produits bio changent. Certains arrêtent.**

**Les autres réclament plus d'informations et acceptent mal les prix élevés. Sauf les plus jeunes.**

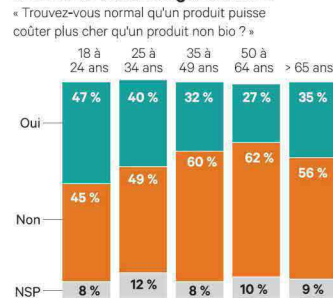
La clientèle du bio est en train de changer. Les consommateurs réguliers de l'Hexagone sont moins nombreux (leur proportion passe de 16 % à 12 % en un an) et la part des non-consommateurs (les moins aisés) augmente pour atteindre 12 % (+4 points). C'est la première fois en quatre ans, selon l'Agence Bio, l'organisme public qui suit l'évolution de l'agriculture et de la consommation bio en France. Leur regard aussi change. Ils commencent à se poser des questions. Réclament plus de transparence et d'informations sur la réglementation et sur les contrôles. Mais de nouveaux clients arrivent. Ils sont à la fois très jeunes (18-24 ans) et plus confiants. « Les Français savent identifier un produit bio, en connaissent les grandes lignes, mais ils doutent qu'il ait une valeur nutritionnelle supérieure. La confiance à l'égard des informations fournies sur les étiquettes est mitigée, alors que le niveau d'exigence et de transparence à l'égard du bio augmente », explique l'Agence Bio, au terme d'une étude réalisée à l'automne auprès de 2.000 personnes.

Après trois années consécutives de hausse de la part du budget consacrée aux produits bio, les choses

**Depuis combien de temps consommez-vous des produits bio**  
En % des réponses en 2018



**La question du prix, une perception différente selon les générations**  
« Trouvez-vous normal qu'un produit puisse coûter plus cher qu'un produit non bio ? »



LES ECHOS / SOURCE: BAROMETRE DE L'AGENCE BIO AUPRES DE 2.000 FRANÇAIS INTERROGES DU 23 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE 2018

se stabilisent. Plus de la moitié des acheteurs (54 %) déclarent n'avoir pas augmenté la part de leurs dépenses consacrées au bio. Seul un tiers des Français estime normal qu'un produit bio coûte plus cher, alors qu'ils étaient 41 % en 2017.

Sur ce sujet, le bio provoque « une fracture générationnelle » nette. 47 % des 18-24 ans jugent « normal de payer plus cher un produit alimentaire bio ». Ce qui en dit long pour l'Agence sur « une génération plus attachée au pouvoir de vivre qu'au pouvoir d'acheter ».

Les critères de choix des jeunes ne sont pas les mêmes que ceux des autres tranches d'âge, affirme l'Agence Bio. Le bien-être animal est déterminant pour 37 % d'entre eux, contre 28 % dans l'ensemble de la population. 32 % des jeunes plé-

biscitent aussi l'éthique et les raisons sociales, contre 25 % pour l'ensemble. 27 % des jeunes ont l'intention d'augmenter leur consommation de produits bio au cours des six prochains mois, mais ils voudraient, pour un tiers d'entre eux, avoir plus d'informations sur la réglementation et les contrôles.

### Fruits et légumes d'abord

Que met-on dans un panier de produits bio ? Les fruits et les légumes frais sont toujours les favoris. Mais ils ne progressent plus. Contrairement aux produits laitiers, en hausse de 7 %. Les œufs bio ont également beaucoup de succès. Quatre personnes sur dix déclarent manger de la viande et de la volaille bio. Une personne sur trois du pain bio. Et, souligne l'Agence Bio, « le pain

bio serait plus fréquemment acheté si on en trouvait ».

Où achète-t-on des produits bio ? Les trois quarts des Français sont intéressés par une offre bio en dehors de leur domicile. L'attente la plus forte concerne les cantines scolaires, surtout en région parisienne. Sept consommateurs sur dix souhaitent en trouver plus en supermarché. En revanche, ils ont une image assez mitigée du bio vendu sous marques de distributeur (MDD), auxquelles ils donnent une note inférieure à 6 sur 10.

Les agriculteurs, malgré le retard des aides, continuent à se convertir. Ils n'ont jamais été aussi nombreux à passer au bio, s'est félicité Gérard Michaut, le président de l'Agence Bio. En 2018, ils ont été plus de 6.200 à faire ce choix. — M.-J. C.

## Et si la PAC devenait la politique agroalimentaire commune ?

ANALYSE  
Antoine Boudet

La politique agricole commune (PAC) est morte, vive la politique agroalimentaire commune ? Au-delà du clin d'œil sémantique, l'idée lancée par Pascal Lamy, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), invité d'une réunion du think tank agroalimentaire des « Echos » ce mois de février, sous-tend un vrai changement de paradigme. « Il y a une grande confusion dans le discours public entre l'agriculture et l'agroalimentaire. En réalité, il faut parler d'agroalimentaire et, dans cet ensemble, l'agriculture pèse un peu moins de 40 % de la valeur ajoutée et sa part baisse », souligne celui qui fut aussi commissaire européen.

Cette idée a-t-elle une chance de prospérer à l'occasion du Salon international de l'agriculture, qui s'ouvre ce week-end à Paris ? Une chose est sûre : le sujet de la future PAC figure au premier rang des préoccupations des agriculteurs français. Car les sujets d'inquiétude ne manquent pas depuis que Bruxelles a lancé son projet de refonte de la politique agricole commune. Tandis que la PAC 2015-2020 vit ses derniers mois, ce sera au futur président de la Commission, élu par le Parlement issu des élections de mai prochain, et à la nouvelle Commission de porter celle pour l'exercice 2021-2027.

Pour Pascal Lamy, président honoraire de l'Institut Jacques Delors, si l'agriculture européenne ne se porte pas si mal, avec un solde positif de 20 milliards d'euros sur 2.000 milliards d'euros d'import-export, sa stratégie doit être d'aller conquérir encore davantage de marchés hors d'Europe, où la

croissance est plus forte, avec des positions plus offensives.

Mais, handicapée par les coûts de production, cette conquête passera davantage par des produits transformés agroalimentaires que par des matières premières agricoles. « Compte tenu du vieillissement de la population et des quelque deux milliards de consommateurs qui vont rejoindre la classe moyenne, nous allons vers un durcissement des normes alimentaires. Ce sont les gens qui le demandent », insiste l'ancien patron de l'OMC.

C'est là la chance de l'Europe et de la France. Mais à une condition, continuer de rapprocher la production des marchés. Or, force est de constater, au vu des chiffres, que le secteur agroalimentaire français a du mal. L'excédent commercial agroalimentaire français a ainsi été réduit de près de 30 % depuis le début des années 2000, quant au secteur de la viande de volaille, il est tombé dans le rouge en 2016.

### Le sujet de la future PAC figure au premier rang des préoccupations des agriculteurs français.

La faute, sans doute, à un accompagnement insuffisant de la transformation structurelle du modèle agricole. « On arrive à la fin du cycle de réforme. Un palier a été atteint en termes de découplage [principe selon lequel les aides allouées aux agriculteurs ne sont plus proportionnelles aux quantités produites, NDLR], avec probablement un nouveau plafonnement des subventions par exploitation et davantage d'éco-conditionnalités », prévient Pascal Lamy. ■